



Syndicat d'adduction et d'assainissement des eaux de Clénay et Saint-Julien (Siren : 200047686)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Julien
Arrondissement	Dijon
Département	Côte-d'Or
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/12/1954
Date d'effet	30/12/1954

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel LENOIR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Pont Neuf
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	21490 SAINT JULIEN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	10 023
Densité moyenne	86,79

Périmètres

Nombre total de membres : 13
- Dont 11 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
21	Arceau (212100168)	1 017
21	Bretigny (212101075)	927
21	Brognon (212101117)	321
21	Clénay (212101794)	928
21	Couternon (212102099)	1 964
21	Épagny (212102453)	328
21	Flacey (212102669)	206
21	Marsannay-le-Bois (212103915)	855
21	Norges-la-Ville (212104624)	963
21	Saint-Julien (212105555)	1 636
21	Savigny-le-Sec (212105910)	878

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
21	CC des Vallées de la Tille et de l'Ignon (242100154)	CC
21	CC Forêts, Seine et Suzon (200039063)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
AP du 14 mai 2014 : La CC Forêts Seine et Suzon se substitue à la commune de Savigny le Sec pour la compétence "contrôle des installations d'assainissement non collectif". Le syndicat devient donc syndicat mixte.
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement